



COMMUNIQUE DE PRESSE

INTERSYNDICALE DE L'ONF

Le projet de contrat qui doit lier l'Etat et l'ONF sur la période 2016/2020, prévoit la vente de forêts domaniales pour permettre soi-disant, la rationalisation de la gestion foncière et l'investissement en forêt. Le journal Challenges informé par le Directeur général de l'ONF a déjà relayé cette information.

Des dispositions précises permettent déjà d'assurer des échanges de forêts pour rationaliser la gestion foncière des massifs domaniaux. La vente pure et simple de forêts domaniales s'inscrirait dans un nouveau contexte où l'ONF doit réduire son endettement qui est en grande partie la conséquence du désengagement financier de l'Etat.

Cette nouvelle disposition heurte profondément les personnels de l'ONF car elle marquerait un virage sans précédent de la politique forestière de l'Etat qui initierait ainsi la privatisation au moins partielle du patrimoine forestier public.

Pour l'intersyndicale, rien ne justifie de telles décisions contraires à l'intérêt général.

Afin d'alerter les citoyens, sera déposés le mardi 13 octobre sur tous les panneaux des forêts domaniales de France, un placard rouge « **A vendre** » avec le site de l'intersyndicale (www.Intersyndicale-onf.fr) pour engager les citoyens à défendre le patrimoine public par la signature d'une pétition.

La forêt mérite mieux que le projet actuel de contrat entre l'Etat et l'ONF. Le soutien des citoyens sera déterminant pour l'avenir de la forêt publique !

Paris, le 12 octobre 2015

Contacts de l'intersyndicale ONF :

- CGT Forêt : Pascal LECLERCQ – 06.46.31.68.89 - leclercq.pascal0691@orange.fr
- EFA-CGC : Gilles VAN PETEGHEM – 06.03.92.08.11 - gilles.vanpeteghem@efa-cgc.fr
- Génération Forêt UNSA : Michel ABLANCOURT – 02.35.14.20.23 – michel.ablancourt@onf.fr
- SNPA ONF FO : Marc COULON – 01.40.19.59.65- snpa.onf.fo@wanadoo.fr
- SNTF-FO : Laurent DELANNOY – 06.46.31.68.76 - l.delannoysntf2@free.fr
- SNUPFEN Solidaires : Philippe BERGER – 06.84.17.07.97 - pberger.snupfen@orange.fr